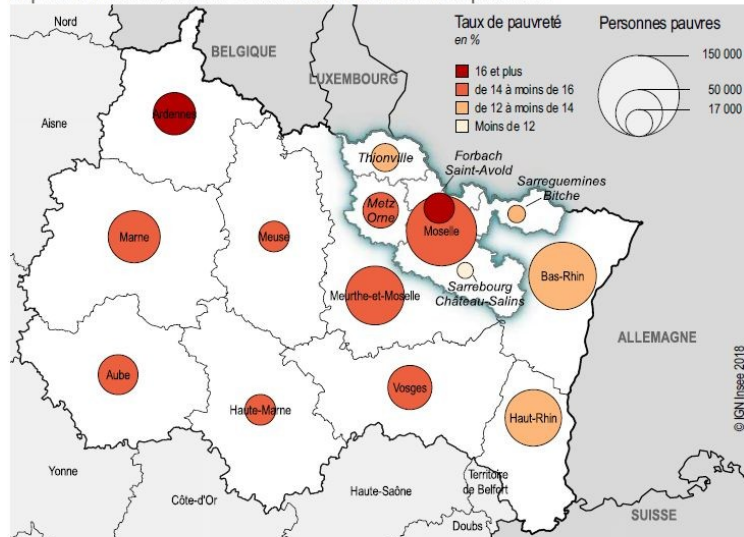


Strasbourg, le 30 juillet 2018

Communiqué de presse

Les familles monoparentales et les jeunes, les plus exposés à la pauvreté en Moselle

Exposition des territoires « Moselle Solidarités » à la pauvreté



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Dans le Grand Est, le taux de pauvreté varie en 2014 de 12,4 % dans le Bas-Rhin à 19,4 % dans les Ardennes ; en parallèle, le niveau de vie médian le plus élevé et le plus faible de la région se rapportent à ces mêmes départements.

Dans le département de la Moselle en 2014, la moitié des habitants dispose de moins de 1 700 euros par mois et par unité de consommation (UC). Un mosellan sur sept vit avec moins de 1 020 euros par mois et par UC, soit au total 143 000 personnes, la moitié d'entre elles disposant de moins de 810 euros par mois et par UC.

Si les principaux indicateurs de pauvreté en Moselle sont proches de ceux de la région Grand Est, la situation est contrastée dans les territoires « Moselle Solidarités ». Le taux de pauvreté varie de 11,6 % (Sarrebourg-Château-Salins) à 16,8 % (Forbach-Saint-Avoid). Le niveau de vie est plus élevé à l'ouest du département ; toutefois les inégalités sont plus marquées, notamment dans le territoire de Thionville où l'intensité de la pauvreté est la plus forte.

En Moselle, vivre sous le seuil de pauvreté touche un tiers des familles monoparentales et un quart des jeunes ménages. Dans le territoire de Forbach-Saint-Avoid, trois jeunes sur dix sont pauvres et leur niveau de vie est le plus bas du département. Pour les personnes seules, également plus exposées, le taux de pauvreté s'élève à 16 % dans le département.

Les prestations sociales permettent globalement d'améliorer de moitié le niveau de vie des personnes les plus modestes. Dans les territoires « Moselle Solidarités », le gain de niveau de vie varie de 31 % (Sarrebourg-Château-Salins) à 64 % (Forbach-Saint-Avoid). Malgré cette redistribution, le niveau de vie dans la zone de Forbach-Saint-Avoid reste inférieur de 1 400 euros à celui de la zone de Sarrebourg.

Insee Analyses Grand Est n° 76 - juillet 2018 - Publiable le 31 juillet 2018 à 6h00

Contacts presse

Strasbourg

Véronique Heili

☎ 03 88 52 40 77

dr67-communication-externe@insee.fr

Reims

Catherine Durand

☎ 03 26 48 66 60

dr51-communication-externe@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&collection=7+88+61+34>